

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2017

Retrouvez ce document sur **impots.gouv.fr.** Pour vos démarches, il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur **impots.gouv.fr/verifavis**

M AOUZAL BRAHIM OU MME AOUZAL RKIA 3 IMPASSE LAURENT 57 RUE DES CHENES 42210 CRAINTILLEUX

Vos références

Votre situation

Numéro fiscal:

Déclarant 1 : 12 21 145 330 454 C Déclarant 2 : 06 16 096 761 413 C

Revenu fiscal de référence : 17185

Référence du document : 18 A5 2629275 01

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :

3 IMPASSE LAURENT 57 RUE DES CHENES 42210 CRAINTILLEUX

Numéro FIP: 420 23 44 0713286789 3

Numéro d'ordre :

Date d'établissement : 29/05/2018

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0€

Les acomptes provisionnels ou mensuels que vous avez éventuellement versés ne sont pas mentionnés. Ils vous seront remboursés ultérieurement par virement ou lettre-chèque.

Vos démarches

Sur impots.gouv.fr: Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de

prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

→ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone: - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368*

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.

- Pour toute autre question personnelle, veuillez contacter votre centre des finances publiques.

→ Sur place : Rendez vous à votre centre des finances publiques.

Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur

impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 29/05/2018

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

		KESIDEN	CE EXCLUSIVE	RESIDEN	CE ALTERNÉE	-			
ITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFAN HANDICAPÉS		ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
M					T.				2.0
Détail des	s revenus					Déclar. 1	Déclar. 2		Tota
Pensions, retraites, rentes						14903	6831		
	•					- 1490	- 683		
Salaires, p	oensions, rer	ntes nets				13413	6148		1956
	_								1956
			valides						- 237
Revenu ir	mposable								1718
		soumis au ba							(
Impôt sur	r le revenu r	net avant co	rrections						
Montant net de votre imposition									(
IMPOT N	 ET								
Total de l'impôt sur le revenu net									
	•	ue vous avez able à l'impô	déclarés, t sur le revenu	ı .					
		MPLEMENTA							
									1718